



© Croquis Signes Paysages

TIPOLOGIE PAYSAGÈRE

LES MARAIS ET ÉTANGS



ÉLÉMENTS PAYSAGERS

caractérisation

Constituant des ensembles paysagers cohérents, plus ou moins étendus, les marais et les étangs du département présentent une grande diversité intrinsèque, due au régime hydrique et à la variabilité des salinités (eau douce, saumâtre et salée).

Ces paysages d'eau souvent proches du littoral se localisent tous sur la moitié ouest des Bouches-du-Rhône, dans les bassins et espaces plans, parfois même sous le niveau de la mer. Au pied des Alpilles, en Camargue, à l'étang de Berre ou autour du golfe de Fos, plusieurs ensembles se dessinent :

- ◆ Les étangs et marais de Camargue incluant la rive gauche du Grand Rhône : ils forment de vastes étendues où la végétation rase et buissonnante se mêle aux espaces aquatiques de faible profondeur en une mosaïque de teintes et de textures.
- ◆ L'étang de Berre : il se distingue des autres étangs par sa taille importante. Lagune, il est néanmoins parfois considéré comme une mer intérieure. Ses rives industrialisées et urbanisées se juxtaposent à des milieux naturels d'une grande richesse (Petite Camargue, marais de Tête Noire...) associant différents types de milieux.
- ◆ La multitude d'étangs et de marais : de taille variable, disséminés aux Baux, en plaine de Crau ou autour d'Istres, ils offrent des étendues humides aux rives végétalisées (roselières, ripisylve, boisement...).
- ◆ Les salins ou marais salants : ce sont en 2021 les salins de Berre, de Fos, de Caban, etc. Plus nombreux au XIX^e siècle, leur présence est signalée par des vestiges d'une activité révolue : Rassuen, Lavalduc, Citis... Les marais salants constituent des paysages aux lignes géométriques et aux teintes particulières. Façonnés par l'Homme, ces paysages singuliers sont l'expression d'un véritable patrimoine culturel et assurent une transition entre terre et mer.

Naturels ou anthropisés, les marais et étangs constituent des réservoirs de biodiversité d'importance, en offrant des conditions de vie diversifiées, propices à l'installation d'une faune et d'une flore variées.



L'étang de Berre, plus vaste lagune d'Europe



Les salins de Fos-sur-mer



Étang de l'Estomac et ses boisements en rive, à Fos-sur-mer



Étangs et marais en Camargue



© Bardinal consultant

Le site classé des étangs de Saint-Blaise



© Signes Paysages

La Réserve Naturelle Régionale du Pourra- Domaine du Ranquet



© Bardinal consultant

Un étang de préconcentration en Camargue

ÉLÉMENTS PAYSAGERS caractérisation

LES ÉTANGS ET MARAIS, DES LIEUX PROTÉGÉS

Faisant plus largement partie de la catégorie des "zones humides", ils bénéficient de statuts de protection et/ou de gestion. Ces paysages d'eau et des milieux naturels humides sont protégés pour leur richesse biologique, leur qualité paysagère, leur patrimoine culturel et leurs rôles dans la gestion des eaux, dont certains sont emblématiques et reconnus.

Du fait de leur grande vulnérabilité, les zones humides (dont font partie les marais et étangs) font l'objet de mesures de conservation et de gestion durable, reconnues d'intérêt général par la loi (article L.211-1 du code de l'environnement). Les zones humides de qualité sont de surcroît souvent couvertes par d'autres protections (APPB, RN, ENS, PNR...) ou identifiées dans des inventaires (Natura 2000, ZNIEFF...).

LES PAYSAGES DE MARAIS ET D'ÉTANGS DES BOUCHES-DU-RHÔNE, CE SONT :

Une multitude de périmètres de protection et/ou de gestion qui se superposent dans un enjeu de préservation des qualités écologiques, paysagères, patrimoniales...avec notamment :

- ◆ La Réserve Naturelle Régionale du Pourra - Domaine du Ranquet ;
- ◆ La Camargue porte plusieurs périmètres de protection et de gestion : Parc Naturel Régional ; site Ramsar ; site inscrit de l'ensemble formé par la Camargue ; une Réserve de biosphère ;
- ◆ Les sites classés de l'étang de Vaccarès, de Saint-Blaise et ses étangs ;
- ◆ Les nombreuses zones Natura 2000 : Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et Zones de Protection Spéciale (ZPS)

ÉLÉMENTS PAYSAGERS

caractérisation

DES AMBIANCES PAYSAGÈRES DIVERSIFIÉES

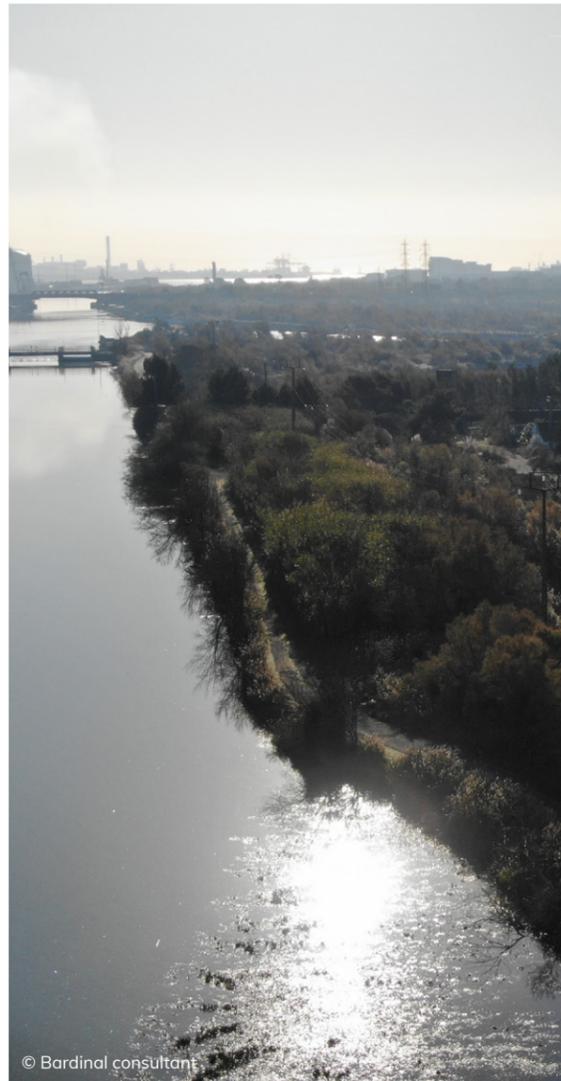
Caractérisés par une omniprésence de l'eau et/ou par un cortège animal et végétal spécifique (plantes hydrophiles, amphibiens, oiseaux d'eau...), les marais et étangs offrent des paysages évolutifs, changeant au rythme des saisons et du niveau des eaux. Des déserts salés en été peuvent se muer en véritables plaines inondées l'hiver, modifiant radicalement leur perception paysagère. La forte variabilité de la salinité induit également une grande diversité de paysages, parfois au sein d'une même entité, en influant sur les espèces végétales qui s'y installent. Celles-ci créent des ambiances et des perspectives différentes en fonction de leur teinte, de leur densité et de leur hauteur. Les formations de scirpes ou de roseaux des marais d'eau douce se distinguent des salicornes, saladelles ou jonchaies des étendues plus salées ou encore des pinèdes bordant les étangs de Saint-Blaise. Le regard peut s'évader au loin, filant par dessus la végétation rase, ou rencontrer les fronts boisés des ripisylves et des pinèdes appréhendant ainsi de plus petits espaces.

La diversité des paysages associés aux marais et aux étangs est étroitement liée à leurs usages (chasse, pêche, riziculture...) qui conditionnent les niveaux d'eau, gérés de manière artificielle.

Les marais salants sont l'expression de l'alchimie entre le travail de l'Homme et le milieu naturel. Les bassins de cristallisation sont alimentés par un réseau d'étangs et de bassins (étangs de préconcentration) dont la superficie est bien plus vaste que les cristallisoirs. L'activité salicole assurait la mise en eau de cet ensemble, cristallisoirs et étangs de préconcentration, revenu aujourd'hui à un régime hydrique naturel.

Le paysage des salins est structuré par la trame régulière des digues et des canaux, délimitant les bassins de concentration du sel, miroirs rosés et bleutés, et interrompu par les camelles (stock de sel) dont la couleur blanche reflète fortement le soleil. L'atmosphère qui résulte de ces espaces d'apparence naturelle, et pourtant véritablement anthropiques est aussi dépendante de la nature des paysages environnants. Les prés salés et autres pâturages, les champs de riziculture assurent une transition douce et participent à la perception d'une vaste étendue cohérente.

Au contraire, les massifs boisés et plaines arboricoles réalisent une délimitation nette à leur rencontre avec les espaces urbanisés ou industrialisés, contraste fort avec ces milieux.



© Bardinal consultant

Les marais et étangs autour du golfe de Fos, un fort contraste avec les activités industrielles



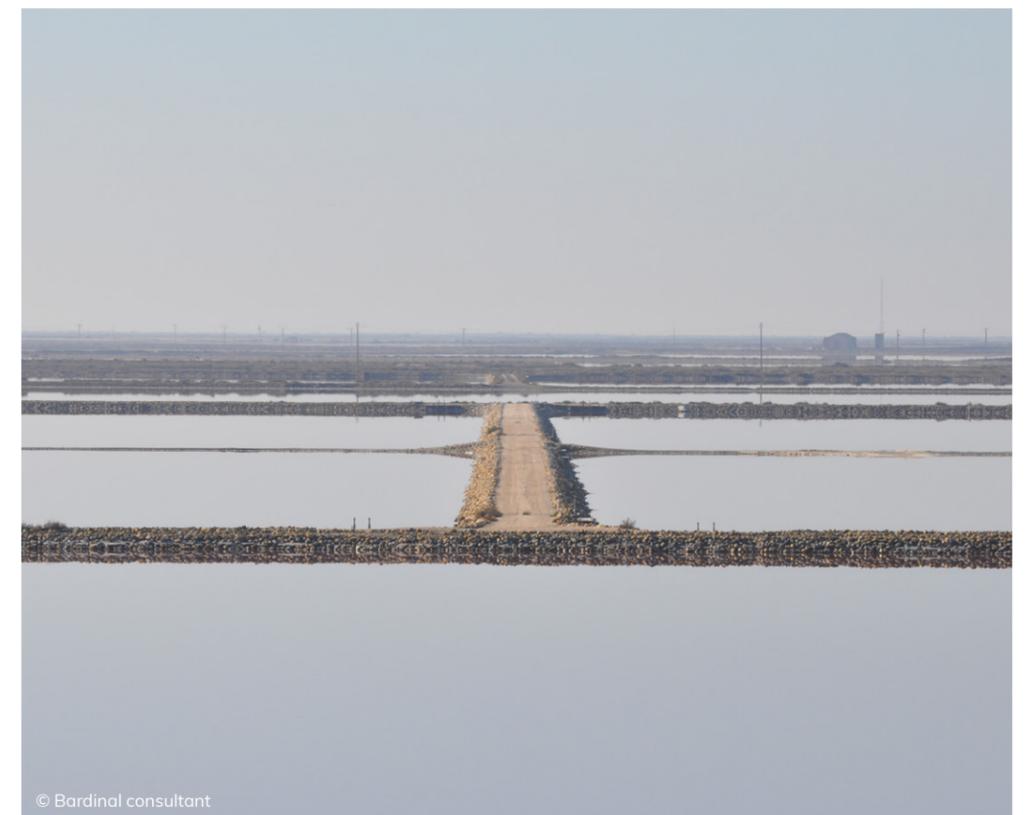
© Signes Paysages

Population de flamants roses en novembre dans l'un des étangs de la Camargue



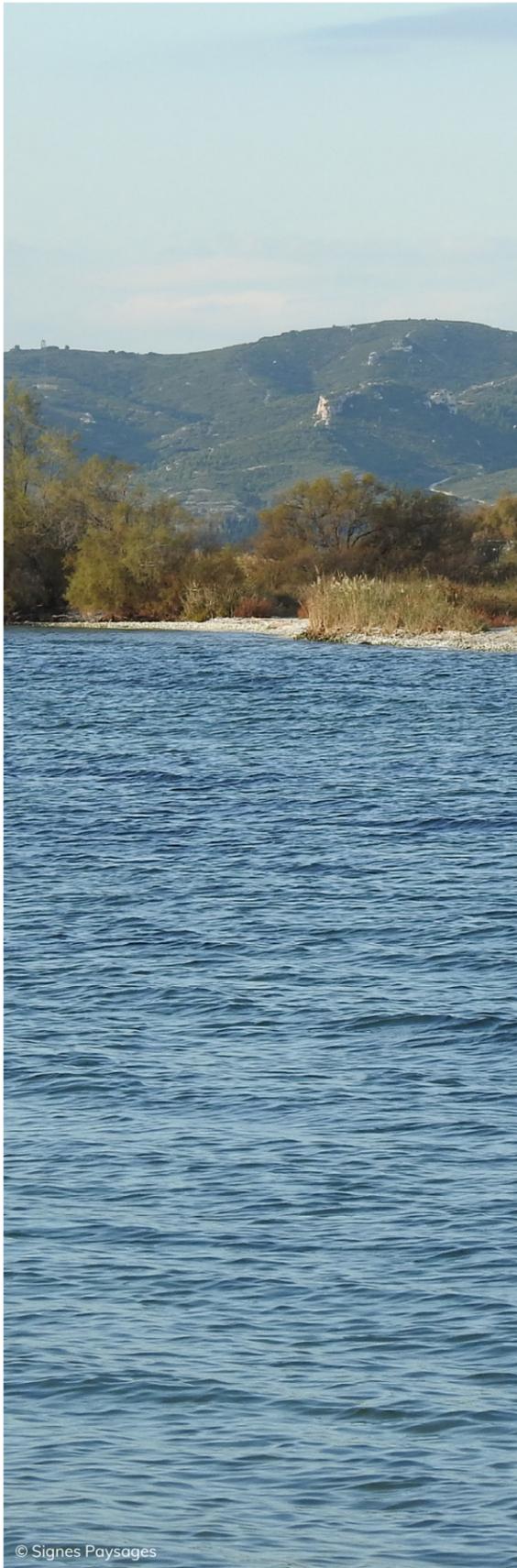
© Bardinal consultant

Sansouires, végétation rase des sols salés



© Bardinal consultant

Le paysage régulier des marais salants



© Signes Paysages

Les rives de l'étang de Berre à Berre l'étang



© Bardinal consultant

Les roselières des étangs de Saint-Blaise



© Signes Paysages

L'étang de Bolmon

ÉLÉMENTS PAYSAGERS caractérisation

LES MARAIS ET ÉTANGS, UNE RICHE BIODIVERSITÉ

Les caractéristiques particulières de ces milieux humides, en zone méditerranéenne sèche, sont à l'origine de l'installation d'une riche biodiversité, spécifique et aux espèces parfois rares.

Dans les marais de Crau et des Alpilles, l'eau de la nappe aquifère de la Crau ressort par des résurgences, appelées des « laurons ». L'eau de ces résurgences est froide (entre 12 et 13°C toute l'année, avec toutefois des augmentations observées récemment probablement en raison d'un réchauffement général). Globalement ces marais présentent l'intérêt d'offrir une flore tempérée fraîche. Dans les laurons s'observe un cortège de plantes rares sur le pourtour méditerranéen (fougère des marais, gentiane des marais, grasette du Portugal), dont certaines sont considérées comme étant des reliques glaciaires. La faune est composée d'invertébrés caractéristiques de régions froides, exceptionnels pour la région, tels que l'escargot terrestre paludine commune (*Viviparus contectus*) et l'escargot aquatique (*Vallonia enniensis*).

Quant aux étangs, même si certains peuvent être largement anthropisés, à l'image de l'étang de Berre ou de Lavalduc, ils n'en sont pas moins des milieux d'une très grande richesse floristique et faunistique, avec par exemple des secteurs exceptionnels comme l'étang de Bolmon et le lido du Jaï. Les étangs de Crau, les étangs du Pourra et de Rassuen constituent des plans d'eau douce, bordés de végétation typique des ripisylves (frênes, peupliers) et sont généralement colonisés par des herbiers aquatiques et des roselières.

Enfin, le delta du Rhône (la Camargue) dispose de conditions particulières dues en grande partie à un contrôle rigoureux des niveaux d'eau, gérés en permanence par les aménagements hydrauliques : digues du Rhône, digue à la mer, canaux, pompage de l'eau douce dans le Rhône. Cette gestion de l'eau crée des habitats diversifiés : l'étang de Vaccarès, plus vaste étang de la Camargue, ou une multitude de baisses et milieux lagunaires de faible profondeur et de taille très variable. Leurs eaux temporaires sont favorables à la présence d'espèces particulièrement rares comme l'althénie filiforme (*Althenia filiformis*) et la zostère naine (*Zostera nolte*).

STRUCTURES PAYSAGÈRES

blocs diagramme

Il n'y a pas dans le département un unique paysage de marais et d'étangs mais une pluralité de paysages d'eau, reflets de conditions de salinité et de profondeurs d'eau variables, évoluant au rythme des saisons.

Les marais et étangs des Bouches-du-Rhône sont principalement regroupés sous la forme de grandes étendues et peuvent concerner aussi bien un chapelet d'étangs ou de mares de tailles diverses et peu distants les uns des autres (marais des Baux, marais de Crau, étangs de Saint-Blaise...) que de vastes entités unitaires à l'image de l'étang de Berre ou celui de Vaccarès. Ces paysages, similaires en de nombreux aspects, se distinguent néanmoins par leur couvert végétal (boisements, ripisylves, herbiers aquatiques, roselières...) et par les usages qui s'y inscrivent et les modèlent (saliculture, chasse, agriculture...).

En Camargue ou au pied des Alpilles notamment, ces paysages sont structurés par les canaux et leur maillage rectiligne. Ainsi bien qu'ils soient assimilés dans l'imaginaire collectif à des paysages de nature, ils sont en réalité parfaitement contrôlés par l'Homme, qui gère les entrées d'eau de mer et d'eau douce du Rhône, ce qui n'est pas incompatible avec une diversité biologique. C'est l'expression d'un équilibre fragile entre dynamiques naturelles et anthropiques. Cette structuration apparaît plus prononcée dans les paysages de marais salants, par la présence d'une trame régulière de digues, de bassins et de canaux, produisant un motif géométrique.

Les ripisylves et boisements qui entourent certains étangs ou longent les canaux guident les regards et permettent d'en appréhender les limites tandis que les formations buissonnantes et plus rases donnent le sentiment d'étendues ininterrompues ouvertes sur l'horizon. Lorsqu'ils sont à l'interface entre terre et mer (Camargue, marais de Crau...) ces paysages assurent une transition douce, alors que dans les terres ils constituent une oasis de verdure et de fraîcheur, tranchant parfois avec des paysages plus arides (étangs de Saint-Blaise et d'Entressen).

Les perceptions de ces espaces ne sont donc pas homogènes et varient également en fonction des saisons et niveaux d'eau.



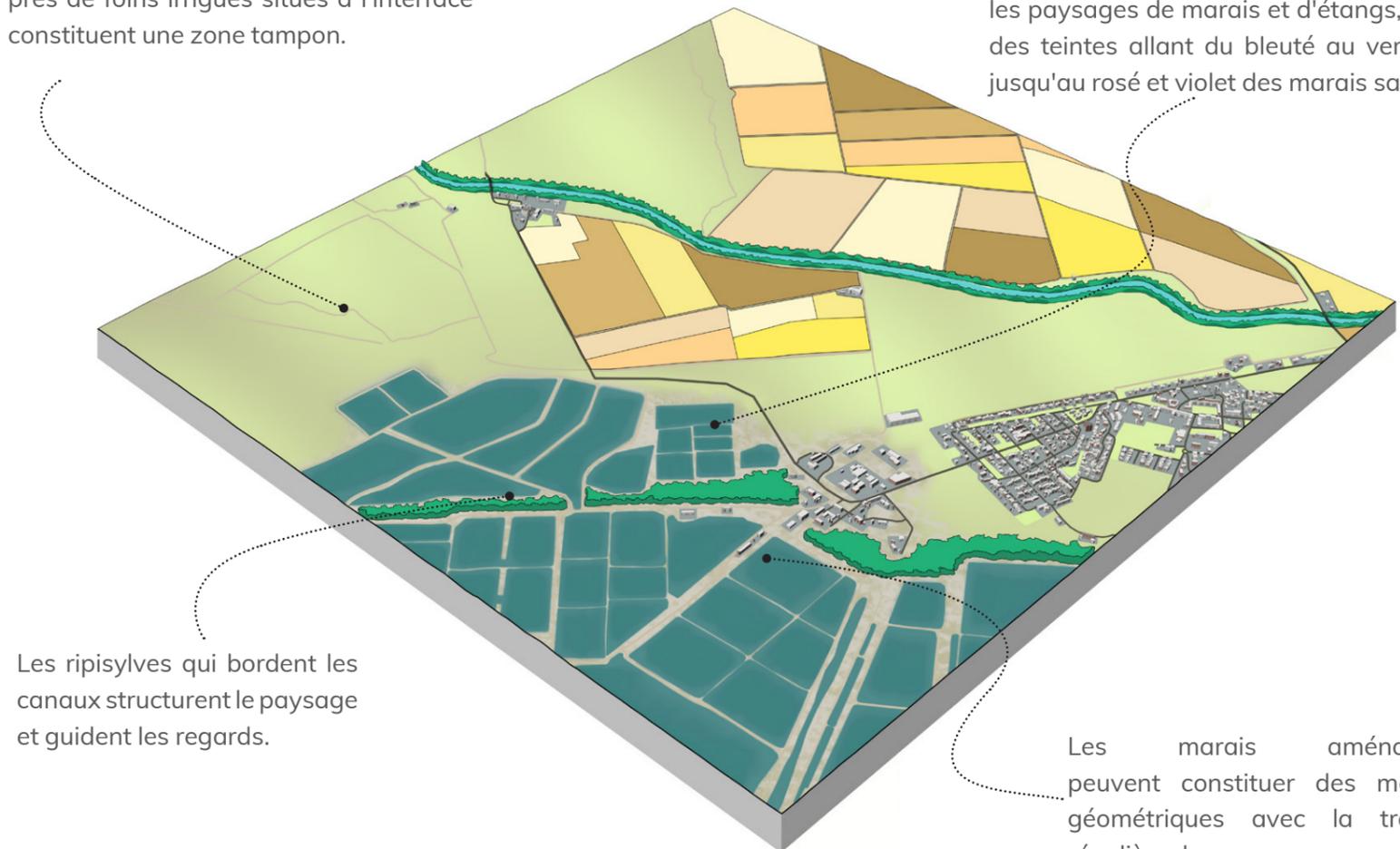
Les canaux structurent le paysage de leur tracé rectiligne



L'évolution du niveau d'eau modifie la perception du paysage

Les pâturages (bovins, ovins...) et les prés de foins irrigués situés à l'interface constituent une zone tampon.

La richesse chromatique des eaux est une des caractéristiques communes à tous les paysages de marais et d'étangs, avec des teintes allant du bleuté au verdâtre jusqu'au rosé et violet des marais salants.



Les ripisylves qui bordent les canaux structurent le paysage et guident les regards.

Les marais aménagés peuvent constituer des motifs géométriques avec la trame régulière des canaux.



© Bardinal consultant

Les teintes ocres, bleutées et vert sombre des étangs de la Petite Camargue à Saint-Chamas

LES FRAGILITÉS

La forte sensibilité aux pollutions dont celles de l'agriculture (rejets d'herbicides, fertilisants, pesticides), au développement des espèces exotiques envahissantes.

La fréquentation voire la surfréquentation et ses atteintes aux milieux.

L'urbanisation et l'imperméabilisation des sols qui diminuent les apports hydriques.

Le devenir de ces milieux face aux conséquences du changement climatique (sécheresses, remontées de sel...).

Une fermeture progressive de l'espace par les clôtures.



© Bardinal consultant

Les teintes blanches et rosées des marais salants

LES ATOUTS

Économique : élevage, valorisation territoriale AOP et IGP (taureau de Camargue, riz de Camargue...), production de sel...

Touristique : lieux récréatifs de promenade (sentiers et véloroutes) et de loisirs (pêche, chasse...), sites d'observation de la nature et tourisme ornithologique.

Des espaces de biodiversité exceptionnelle, supports d'une réelle richesse faunistique et floristique et parfois d'espèces rares.

Des paysages identitaires et reconnus : PNR Camargue, marais de Crau, étang de Vaccarès...

Des "services" écosystémiques : maîtrise des crues, recharge des eaux souterraines, stabilisation du littoral, épuration de l'eau...

Étang de Vaccarès • marais salants • salins de Giraud • domaine de la Palissade • manades • étang de Berre • étangs de Crau • étangs de Saint-Blaise • marais des Baux • marais de Meyranne • dépression du Vigueirat • Coustières de Crau... sont les noms associés à ces lieux.

Ouverture • nature • diversité • contraste • dynamique • saisonnalité • remarquable • patrimoine culturel ... sont les mots pour évoquer le paysage des marais et des étangs.

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE des marais et étangs

L'identité des paysages de marais et d'étangs est plurielle, à l'image des différents cortèges floristiques et faunistiques qui les composent et les habitent. L'eau est leur point commun, composante essentielle de ces paysages naturels et fragiles intimement liés à l'action de l'Homme. Au-delà de leur rôle de réservoir de biodiversité exceptionnelle, ces paysages portent un héritage culturel et un riche patrimoine ancrés dans l'histoire de ces terres.

- Éléments de caractérisation

Des étendues de taille variable, parfois très vastes.

Des niveaux d'eau et des concentrations en sel variables : eau douce, saumâtre, salée et sursalée.

Des formations végétales diversifiées : roselières, herbiers aquatiques, ripisylves, jonchaies, sansouïres...

Des milieux à l'interface de paysages littoraux, industriels, agricoles, naturels...

Des tableaux colorés, aux nuances de bleu et de vert, d'ocre et de bruns selon les saisons, voire de blanc et de rose pour les marais salants.

Des paysages en perpétuel mouvement.

MOTS CLÉS